



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE PLOËRMEL -
COEUR DE BRETAGNE

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO BLOERMAEL -
KALON BREIZH

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE PLOËRMEL

Nombre de communes :	54
Population totale en 1999 :	60 171
Évolution 1990 - 1999 :	- 0,1 %
Superficie :	1 241 km ²
Densité :	48 habitants au km ²
Source : Insee	

Carte I - Localisation du pays de Ploërmel



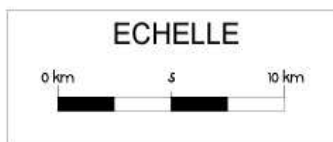
Comme les autres pays de Bretagne centrale, le pays de Ploërmel présente un caractère **très rural** ; sa densité de population est l'une des plus faibles de Bretagne. En effet, la population, bien qu'ayant augmenté dans les années 80, est de nouveau **en baisse**.

Quatre unités urbaines structurent la zone. Il s'agit d'abord de Ploërmel, principal pôle de service du pays, puis de Guer, Malestroit et Josselin. Le centre et le sud du pays bénéficient de plus d'une **bonne déserte routière** qui favorise leur développement. Néanmoins, les deux tiers des communes du pays ont moins de 1 000 habitants, et seuls Ploërmel et Guer comptent plus de 5 000 habitants.

Le nombre de salariés a augmenté dans le pays de Ploërmel au cours des années 90. Le taux de **chômage** en 1999 (7,9 %) y était **inférieur à la moyenne régionale**. L'**industrie** emploie ici un actif sur cinq (plastiques, bois-papier, métallurgie, pharmacie-parfumerie), et l'**agriculture** fait travailler 15 % des actifs (la zone compte aujourd'hui plusieurs grands établissements agroalimentaires).

Source : Insee

Carte II – Présentation des communes du pays de Ploërmel



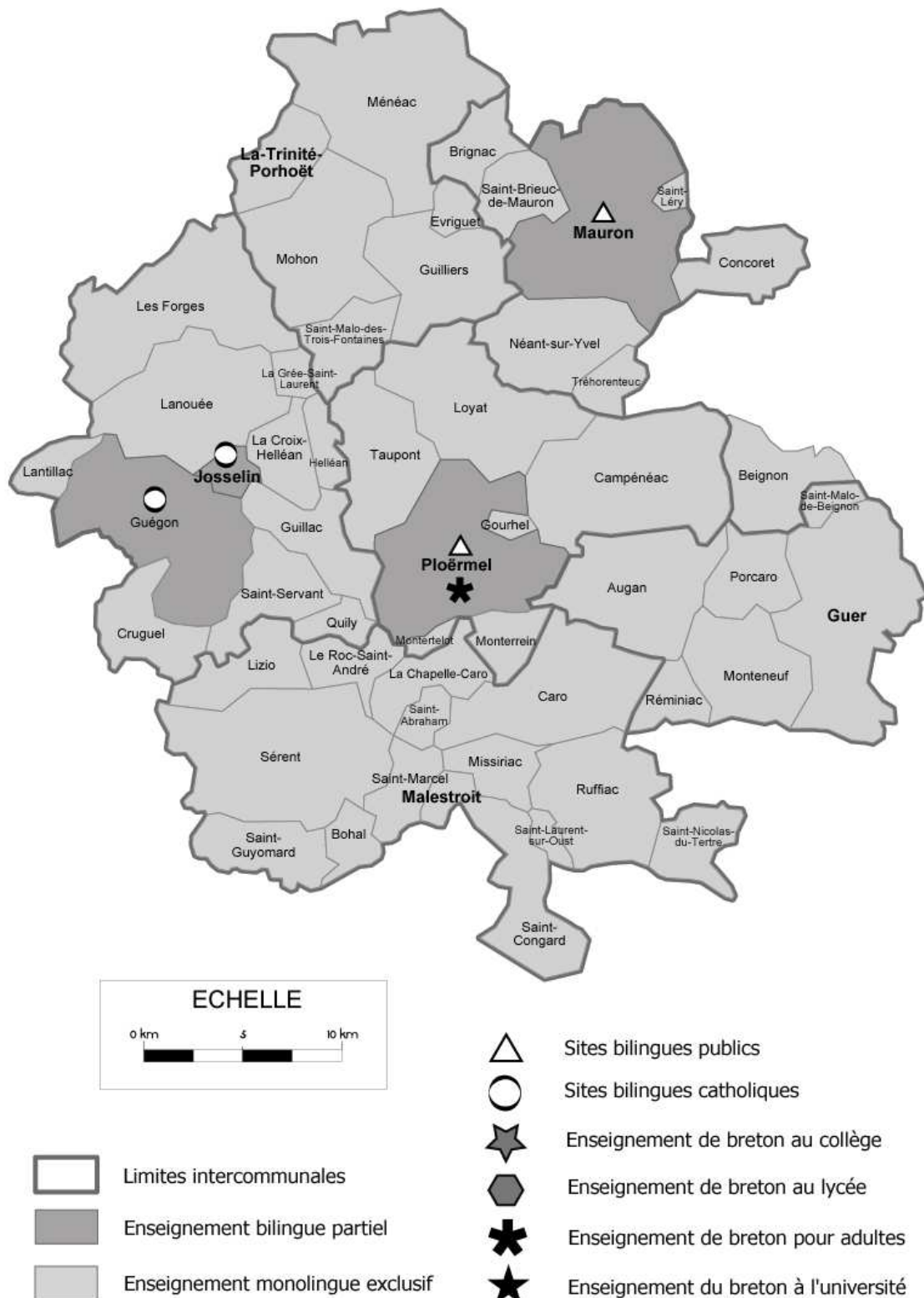
LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE PLOËRMEL

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime à près de 1 000 la population brittophone du pays de Ploërmel**, soit 1,5 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Ploërmel - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

L'enseignement bilingue dans le pays de Ploërmel est très jeune puisqu'il n'y est implanté que depuis 1994, date à laquelle s'est ouvert un site bilingue public (Div Yezh) à Ploërmel. Cette filière s'est enrichie par l'ouverture d'un autre site public à Mauron en 2000, alors que le premier site privé catholique (Dihun) du territoire s'implantait à Guégon la même année. Cette dernière filière a ouvert un deuxième site à la rentrée 2003 sur la commune de Josselin.

Seules les filières à parité sont actuellement présentes dans le pays de Ploërmel ; en effet, la filière immersive Diwan n'y bénéficie encore d'aucun site.

Pour l'instant, l'enseignement bilingue ne se poursuit pas au delà de l'école primaire dans le pays de Ploërmel. La continuité de l'enseignement bilingue n'est donc pas assurée. Aucun collège, aucun lycée et aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré. Les jeunes qui le souhaitent sont donc contraints d'aller poursuivre leurs études dans le secondaire dans les pays voisins (notamment ceux de Pontivy, Vannes ou encore Rennes).

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays de Ploërmel par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Guégon	36	35	-	-	71
Josselin	34	9	-	-	43
Mauron	17	13	-	-	30
Ploërmel	17	12	-	-	29
TOTAL	104	69	-	-	173

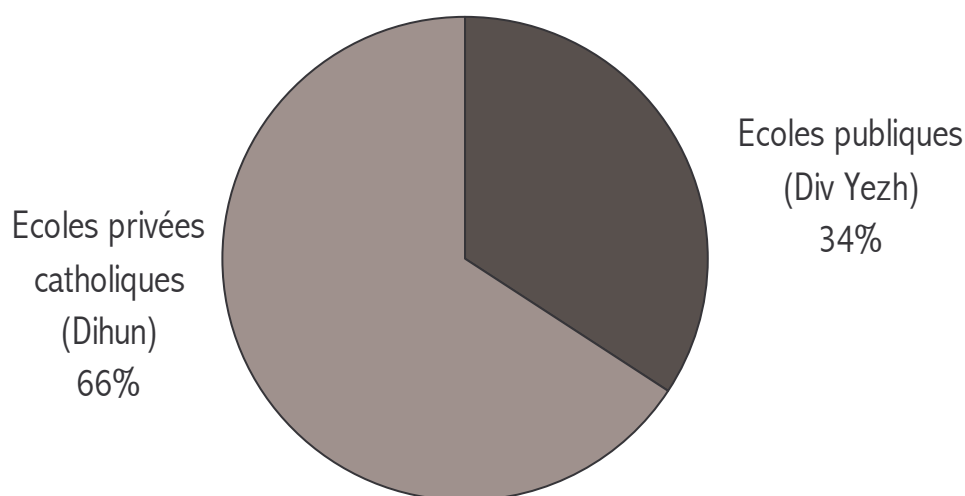
Tableau II - Effectifs bilingues du pays de Ploërmel par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	34	25	-	-	59
Ecoles privées catholiques (Dihun)	70	44	-	-	114
Ecoles privées associatives (Diwan)	-	-	-	-	-
TOTAL	104	69	-	-	173

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays de Ploërmel 173 élèves de la maternelle au collège, soit 1,9 % de la population scolaire bilingue bretonne (l'ensemble de la population scolaire du pays de Ploërmel ne représente que 1,6 % de la population scolaire bretonne).

Tous les élèves bilingues du pays de Ploërmel sont scolarisés dans le préélémentaire et le premier degré. Cette situation s'explique en partie par la jeunesse des filières, mais il paraît évident qu'il conviendrait d'envisager l'ouverture d'au moins une classe bilingue dans le secondaire étant donné les effectifs du primaire.

Graphique I - Répartition des effectifs bilingues par filière - Rentrée 2003



L'enseignement bilingue est désormais présent dans 4 des 54 communes du pays de Ploërmel ; lesquelles font partie des 6 villes les plus peuplées du territoire (plus d'un quart de la population totale du pays est domicilié sur ces 4 communes). Sur ces 4 sites, 2 sont des sites publics ; ils scolarisent un tiers des effectifs du territoire. Les deux tiers restants fréquentent les 2 sites privés catholiques.

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Guégon	50	19	-	-	33,0
Josselin	La filière bilingue de Josselin n'était pas encore ouverte à la rentrée 2002				
Mauron	14,6	6,8	-	-	5,4
Ploërmel	2,5	1,9	-	-	0,9
PAYS DE PLOËRMEL	2,6	1,2	-	-	1,0
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

N.B. : ce tableau a avant tout une valeur indicative, il faut tenir compte du fait que les écoles bilingues attirent davantage d'enfants venant des communes voisines que les autres écoles.

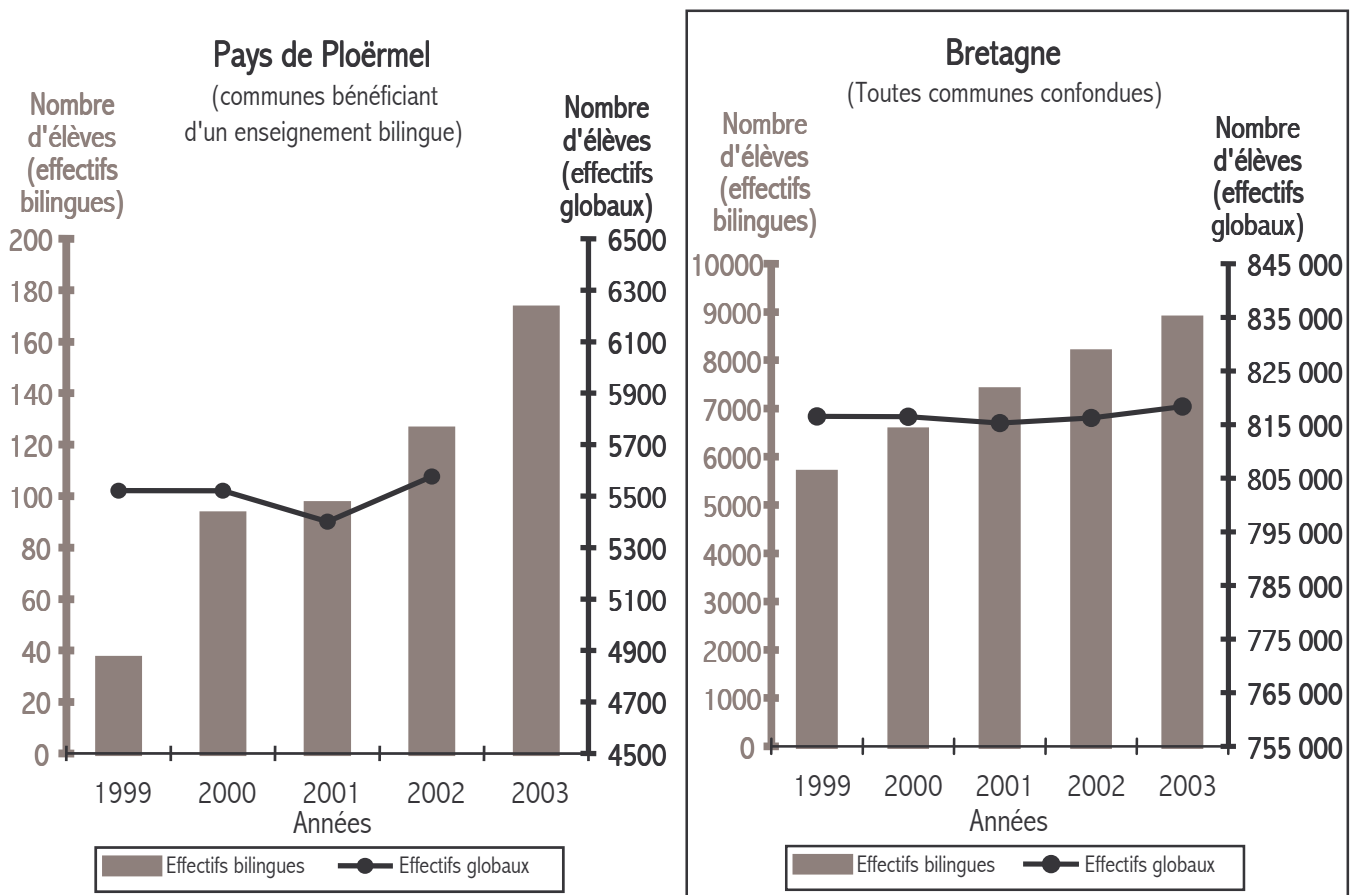
La proportion d'effectifs bilingues dans le pays de Ploërmel est encore faible, mais on remarque qu'elle équivaut à la moyenne bretonne : 1,0 % de l'ensemble des élèves scolarisés suivent un enseignement bilingue dans l'une des trois filières. C'est également le cas quand on ne prend en compte que le premier degré (le second degré introduisant un biais) : pour l'année scolaire 2002/2003, le pourcentage d'enfants scolarisés en premier degré dans les filières bilingues est de 1,8 % en pays de Lorient contre 1,6 % sur l'ensemble de la Bretagne. On peut souligner au passage que c'est, à ce niveau, le taux le plus fort qu'on observe parmi les pays de Haute Bretagne.

■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays de Ploërmel bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 1999 - 2003¹

Commune	1999		2000		2001		2002		2003 ¹
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues	Effectifs globaux	Effectifs bilingues
Guégon	-	177	38	179	42	183	60	182	71
Josselin	-	1235	-	1240	-	1114	-	1199	43
Mauron	-	695	24	688	24	670	36	662	30
Ploërmel	37	3414	31	3413	31	3433	30	3533	29
Pays de Ploërmel	37	5521	93	5521	97	5400	126	5576	173

Graphique II - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays de Ploërmel (et sur l'ensemble de la Bretagne) de 1999 à 2003



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il

¹ A l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour 2003.

apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays de Ploërmel, on retrouve les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Ploërmel à l'heure actuelle.

L'inspection académique du Morbihan pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

Aucun collège et aucun lycée publics du pays de Ploërmel ne proposent d'enseignement facultatif de breton (par ailleurs, seul le collège Madame de Sévigné de Mauron et le lycée Brocéliande de Guer proposent un enseignement du gallo qui a concerné 45 élèves en 2002/2003). Un enseignement du breton existe peut-être dans certains établissements privés du pays, mais nous ne disposons pas de données sur ce point.

On sait pourtant que de tels cours ont été dispensés à Ploërmel dans les années 80 et encore récemment en 2000. On peut donc supposer qu'un tel enseignement serait susceptibles d'intéresser certains élèves, notamment dans les établissements de Guer et Ploërmel qui concentrent les deux tiers des effectifs du secondaire public du territoire.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

3 - Enseignement supérieur

Il n'y a pas d'université présente sur le pays de Ploërmel, et aucun établissement d'enseignement supérieur n'y propose de cours de breton.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

Un enseignement du breton par cours du soir n'est proposé aux adultes du pays de Ploërmel que sur la commune de Ploërmel même. C'est l'association Skol Louarn qui organise ces cours depuis 5 ans. Cette activité qui a

rencontré un franc succès à sa création (une soixantaine de participants, preuve de l'attente locale en ce domaine) a rencontré quelques difficultés par la suite (il n'y a qu'une dizaine d'élèves à l'heure actuelle).

La baisse de la fréquentation des cours du soir sur cette période est un phénomène qu'on observe sur l'ensemble de la Bretagne (et qui serait lié à l'essoufflement d'un certain effet de mode autant qu'au contexte socio-économique général) ; cette baisse est néanmoins plus marquée dans le pays de Ploërmel. Il est difficile d'expliquer cette particularité *a priori*, mais le fait qu'une seule structure associative de ce type existe pour tout le pays (on sait qu'il y a une demande à Mauron, mais aucune offre n'y répond). Le pays de Ploërmel illustre donc bien une partie des difficultés propres à ce mode d'enseignement : à savoir le besoin d'une offre de proximité et les limites de l'enseignement par des bénévoles.

Les réponses existent ; outre la généralisation des campagnes de promotion relayées efficacement par les pouvoirs publics locaux, développer la professionnalisation des enseignants est une nécessité pour pouvoir répondre aux mieux à la demande. Par ailleurs, on peut ici citer en exemple les mesures prises avec succès par le département des Pyrénées-Atlantique qui offre leurs 90 premières heures d'enseignement aux adultes ayant l'initiative d'apprendre la langue basque.

Une autre particularité du pays de Ploërmel est de présenter un réseau de sites bilingues (4 sites) plus développé que le réseau des cours pour adultes (1 site à l'heure actuelle). Des cours de breton adaptés aux besoins propres des parents d'élèves des écoles bilingues peut constituer une piste intéressante pour le développement des cours du soirs et leur mise en place sur de nouvelles communes (Guégon, Josselin et Mauron).

En somme, qu'il s'agisse de l'enseignement en breton dans les filières bilingues, des options dans le secondaire ou des cours du soir pour les adultes, on constate que l'offre est en **adéquation assez médiocre** avec la répartition de la population dans le pays de Ploërmel : il n'existe pour ainsi dire rien dans des villes relativement importantes comme Guer ou Malestroit.

Il serait toutefois intéressant qu'une enquête précise (précédée d'une campagne d'information adéquate) soit menée auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des différentes filières bilingues réponde au mieux aux **attentes réelles** de la population. Plus globalement, une telle étude à l'échelle de la Bretagne permettrait d'évaluer assez précisément le nombre d'enseignants bilingues à former pour pouvoir répondre à la demande.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

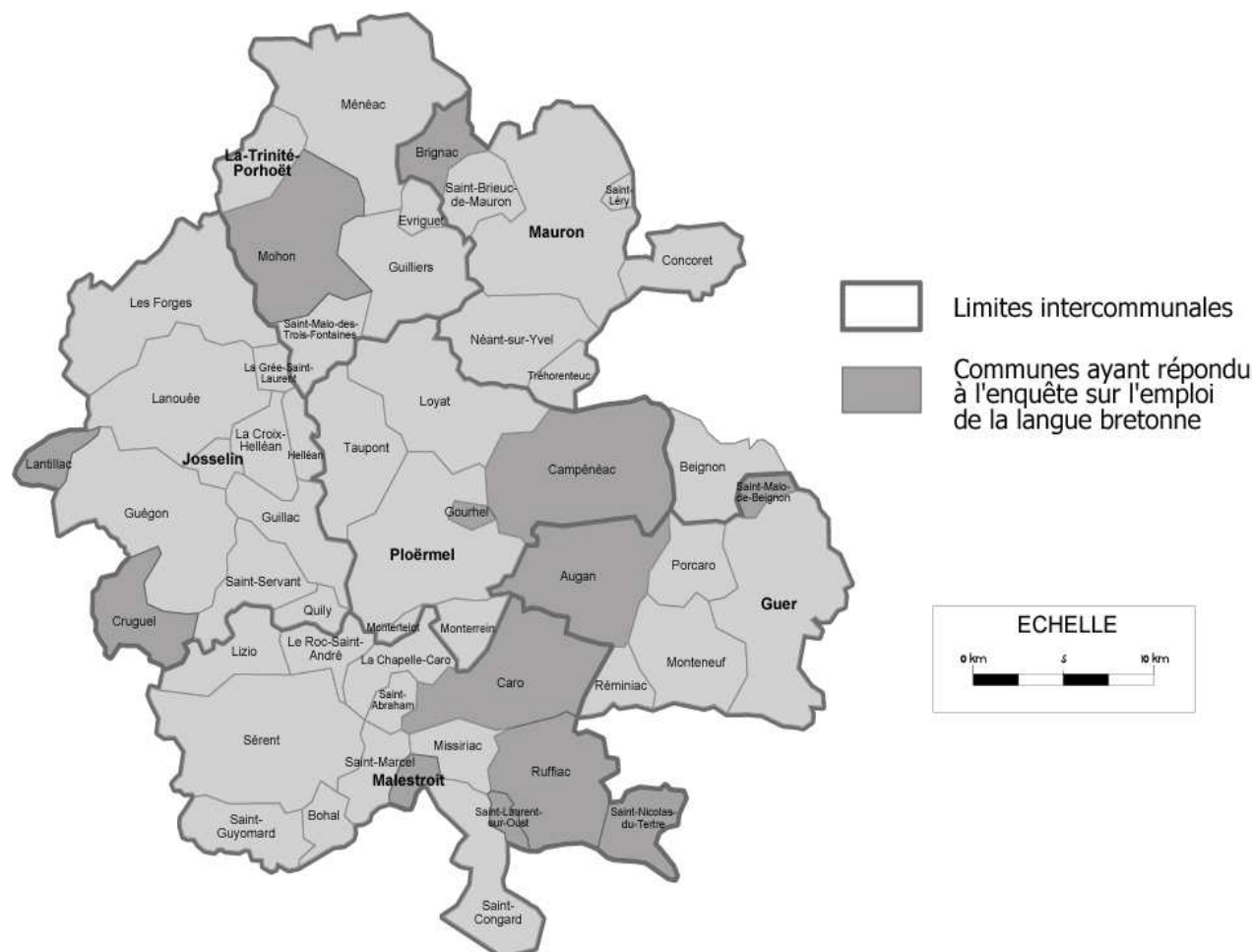
APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE PLOËRMEL

Le réseau routier départemental dans le Morbihan, et donc celui du pays de Ploërmel, n'est pas équipé de signalisation directionnelle bilingue français-breton. Aucune décision du **Conseil général du Morbihan** n'a été prise en ce sens (à l'inverse du Conseil général des Côtes-d'Armor au milieu des années 80 et du Conseil général du Finistère dans les années 90). Seuls certains panneaux bilingues de signalisation touristique départementale ont été installés.

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des communes du pays de Ploërmel, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



Un quart des communes du pays de Ploërmel (13 sur 54) a participé à cette enquête, ce qui correspond à la moyenne sur l'ensemble de la Bretagne. Ces communes représentaient 18,5 % de la population du territoire au recensement de 1999.

1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Ploërmel, la majorité des communes ayant participé à l'enquête (12 sur 13) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons »

De même, elles sont majoritairement d'accord (11 sur 13) avec l'idée que « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Ploërmel sont équivalentes à celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (l'unanimité sur ces deux idées est générale). Cela traduit bien le très fort attachement à la langue bretonne et sa valeur identitaire incontestable.

2 - Etudes toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Ploërmel ayant participé à l'enquête témoignent d'un certain intérêt pour les liens entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes.

En effet, 6 des 13 communes sont prêtes à réaliser une enquête sur leurs toponymes, et 4 d'entre elles se disent prêtes à corriger l'orthographe des noms de lieux de leurs communes si nécessaire.

En pratique, seule la mairie Saint-Laurent-sur-Oust affirme que le nom breton de sa commune figure aux entrées et sorties d'agglomération, mais la mairie de Cruguel dit avoir en projet une telle installation. En outre, 4 communes ayant répondu à l'enquête se disent prêtes à utiliser leurs noms bretons sur d'autres supports que les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération (bâtiments, plaques, bulletin municipal, papier à en-tête).

3 - Emploi de la langue bretonne dans la signalisation et dans le fonctionnement interne de la mairie

Jusqu'à présent, peu de communes du pays de Ploërmel vont au-delà de l'emploi symbolique de la langue bretonne dans la signalisation. L'une des communes ayant participé à l'enquête (Caro) dit avoir installé des panneaux touristiques bilingues, une autre (Cruguel) dit en avoir le projet.

Concernant l'emploi de la langue bretonne dans le fonctionnement interne de la mairie, 4 communes s'étant exprimées se déclarent intéressées pour faire suivre une formation en langue bretonne aux employés qui le souhaitent.

4 - Promotion de l'emploi de la langue bretonne

3 des 13 communes du pays de Ploërmel s'étant prononcées se déclarent prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne au quotidien : Saint-Laurent-sur-Oust, Gourhel et Cruguel. Il appartient notamment à l'Office de la Langue Bretonne de leur venir en aide sur ce terrain.

Ces 3 communes se déclarent prêtes à mener une campagne de sensibilisation. Deux d'entre elles (Gourhel et Cruguel) disent de plus souhaiter mettre en place une initiation au breton pour les scolaires et un enseignement pour adultes. Enfin, la mairie de Cruguel se dit prête à mettre en place ou à développer un enseignement bilingue, la prise en compte de la langue bretonne dans la signalisation, ou encore à encourager les commerçants à mettre en place une signalétique bilingue.

Enfin, ces 3 communes se disent disposées à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue. Une telle enquête menée à l'échelle du pays de Ploërmel conjointement avec une campagne d'information appropriée pourrait s'avérer utile pour mieux adapter l'offre disponible à la demande existante. Ce type d'initiative est fondamental pour l'avenir de la langue.

L'ensemble de ces données montre que certaines communes du pays de Ploërmel prennent **des positions en faveur du développement de la langue bretonne**. L'une de ces communes (Cruguel) s'est d'ailleurs dite intéressée pour rencontrer un technicien de l'Office de la Langue Bretonne afin de voir concrètement ce qu'elle pourrait faire dans ce sens.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne Ya d'ar Brezhoneg a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 27 janvier 2004, 537 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. 8 d'entre eux se situent dans le pays de Ploërmel (soit près de 1,5 % des signataires de la campagne). Le chiffre paraît faible, il est pourtant supérieur à celui d'un pays économiquement plus dynamique et de tradition bretonnante comme celui d'Auray.

Tout domaines confondus, citons entre autres les éditions Carhuel de Guillac, la brasserie Lancelot et Breizh Cola au Roc-Saint-André, l'école de lutte bretonne Skol Gouren Porhoët à Loyat, l'Agence culturelle de Bretagne à Josselin, Glad à Ruffiac ou encore Skol Louarn à Les Forges.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. En pays de Ploërmel, des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues. On estime à une dizaine le nombre de postes liés à l'enseignement et au breton dans le pays de Ploërmel.

3- Vie culturelle, loisirs et sport

A l'heure actuelle, aucune activité extrascolaire en breton n'est proposée aux 173 enfants des écoles bilingues du pays de Ploërmel. Une demande existe pourtant, et on sait l'importance pour ses élèves de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient proposées sur ce pays un minimum d'activité en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

Il semble qu'aucune structure du pays de Ploërmel ne propose d'activités en langue bretonne aux adultes non plus. De telles activités, ne serait-ce que sous la forme de débats ou de repas en breton, serait pourtant très utiles aux adultes de Ploërmel qui apprennent le breton.

4 - Religion

En septembre 2003, l'**évêque de Vannes**, Mgr Gourvès, a édité une lettre pastorale bilingue intitulée *Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'église*. Il y invite tous les services de l'église à "donner à la langue et à la culture bretonnes la place qui leur revient lors des cérémonies religieuses". Il y demande d'autre part à "l'Ecole catholique d'accentuer son effort, de continuer à prendre les mesures utiles pour permettre à tous les enfants et jeunes (...) de pouvoir accéder à cette langue et à cette culture".

Suite à cette lettre, il ne semble pas que des mesures particulières est encore été prise sur le territoire du pays.

5 - Médias

▪ Télévision

Sur le territoire considéré, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 35 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

En plus des émissions diffusées sur la Bretagne administrative (*Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 54 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants), le pays de Ploërmel reçoit le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad* (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne), produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matchs de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪ Radio

Sur l'ensemble du pays de Ploërmel, le volume horaire cumulé des programmes radiophoniques en langue bretonne est de **32 heures par semaine** en 2003/2004. L'offre de programmes radiophoniques associatifs fournit l'essentiel de ces émissions.

Radio Bleu Armorique, radio locale du service publique du réseau France Bleu, couvre l'ensemble du pays. Elle propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes).

On peut capter **Radio Bro Gwened** dans la partie ouest du pays de Ploërmel. Cette radio locale associative diffuse environ 30 heures d'émissions en breton. Le volume horaire des programmes en langue bretonne diffusés sur les ondes est ici enrichi par les échanges d'émissions qui se produisent entre Radio Kreiz Breizh, Radio Bro Gwened, Radio Kerne et Arvorig FM.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Le pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne connaît un développement de la langue bretonne timide mais réel qui se heurte notamment aux difficultés socio-économiques de ce territoire.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE PLOËRMEL - CŒUR DE BRETAGNE

Le développement de la langue bretonne en pays de Ploërmel doit faire face à deux difficultés. L'une d'entre elles est l'émiettement de l'habitat qui entrave l'épanouissement des initiatives locales. S'y ajoute le fait que, contrairement au pays du Centre-Ouest-Bretagne dont les caractéristiques socio-économiques sont voisines, ce territoire ne bénéficie pas d'un emploi traditionnel de la langue bretonne.

Néanmoins, un certain nombre d'actions se sont mises en place (plusieurs sites d'enseignement bilingue, cours du soir pour adultes) qui méritent d'être encouragées et développées. Dans cette perspective, il importe notamment que la population bénéficie d'une campagne de sensibilisation et que le tissu associatif soit aidé à s'étoffer et à se structurer.

POINTS FORTS

On a vu que certaines municipalités sont prêtes à agir dans une certaine mesure en faveur de la langue bretonne. Il importe donc qu'elles soient aidées à agir concrètement dans ce sens.

La multiplication des sites bilingues depuis 1999 est un phénomène tout à fait remarquable.

POINTS A AMELIORER

Pour ce qui concerne l'enseignement du/en breton, des progrès peuvent être accompli.

Ainsi il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves (on pourrait ainsi savoir si une demande existe ou pas à Guer et à Malestroit notamment).

Dans le second degré public, il conviendrait d'envisager la mise en place de cours optionnels de breton accompagnée d'une campagne d'information (en particulier à Guer et Ploërmel).

Le tissu associatif aurait besoin d'être renforcé et structuré afin de proposer des cours de breton pour adultes sur davantage de sites et d'offrir des activités en breton aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- GOURVES F.M., septembre 2003. Le renouveau de la culture bretonne : un défi pour l'Eglise. Vannes, 16 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

Académie de Rennes

Les associations du pays de Poërmel

Les communes du pays de Poërmel

Conseil Régional de Bretagne

Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique

Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée

Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif

Evêché de Vannes

INSEE

Inspection Académique du Morbihan

Rectorat de Rennes

UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)